

bénévolat neuchâtel  
Neuchâtel

Rapport de l'auditeur  
à l'assemblée générale des membres  
Exercice 2023



## Leitenberg+associés

### Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de bénévolat neuchâtel

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de bénévolat neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2023 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels**

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert  
Agent fiduciaire avec brevet fédéral  
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat  
Expert-comptable diplômée  
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche  
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax  
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse  
ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

[www.leitenberg.net](http://www.leitenberg.net)

Av. Léopold-Robert 75  
2301 La Chaux-de-Fonds  
+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a  
2000 Neuchâtel  
+41 32 725 32 27



## Leitenberg+associés

### **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre audit conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 26 avril 2024

Fiduciaire Leitenberg & Associés

Jacques Rais  
Expert-réviseur agréé  
Responsable du mandat

Olivier Ecabert  
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	31.12.23 CHF	31.12.22 CHF
<b>ACTIF</b>		
Caisse	35,20	42,25
PostFinance	193 025,58	170 176,09
Actifs de régularisation	2 169,00	5 692,35
Mobilier et installations	1,00	1,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>195 230,78</b>	<b>175 911,69</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	26 991,81	9 606,83
Passifs de régularisation	14 870,00	25 062,00
	<b>41 861,81</b>	<b>34 668,83</b>
Réserve pour la formation du personnel	7 500,00	4 100,00
Réserve informatique	7 500,85	7 500,85
Réserve déploiement	0,00	10 000,00
Réserve Groupes de transport bénévoles	25 548,17	25 548,17
Réserve pour soutien juridique	20 000,00	10 000,00
Réserve transition gouvernance	0,00	3 300,00
Réserve communication (LORO)	0,00	6 998,65
Réserve ensemble-ne	0,00	3 428,55
Réserve Projets	9 900,00	6 400,00
Réserve "Activité Transport"	37 000,00	30 000,00
	<b>107 449,02</b>	<b>107 276,22</b>
Bénéfice au bilan	45 919,95	33 966,64
- Bénéfice reporté	33 966,64	30 499,35
- Excédent de produits	11 953,31	3 467,29
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>195 230,78</b>	<b>175 911,69</b>

## COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2022 CHF
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	210 456,90	245 457,00	179 889,40
Salaires heures supplémentaires	-	-	447,10
Prestations d'assurance & AIT	-	-	-7 597,80
Charges sociales et allocations familiales	34 001,15	-	29 221,55
Formation du personnel, réorientation prof.	4 110,00	12 000,00	10 490,00
Frais de déplacements et autres frais de personnel	974,80	2 200,00	1 382,85
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>249 542,85</b>	<b>259 657,00</b>	<b>213 833,10</b>
<b>Charges de prestations</b>			
	26 392		
Information, promotion, recrutement (speed meeting, communication, événements)	24 585,95	20 900,00	19 570,50
Formation des bénévoles	15 009,00	20 220,00	8 594,70
Coordination d'activités bénévoles	797,75	1 150,00	479,90
Soutien aux activités bénévoles (assurances chauffeurs)	31 472,95	38 000,00	24 651,44
Conseil & accompagnement	1 735,00	0,00	0,00
<b>Total Charges de prestations</b>	<b>73 600,65</b>	<b>80 270,00</b>	<b>53 296,54</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Loyer et autres charges locaux	11 933,66	14 670,00	11 828,68
Honoraires externes	8 638,80	7 000,00	10 786,55
Frais de comités / frais d'assemblée générale	2 207,60	2 900,00	2 150,80
Informatique	13 148,65	14 000,00	11 623,05
Autres frais administratifs	7 202,97	6 330,00	11 769,30
Frais financiers	346,01	600,00	467,84
<b>Total des Autres charges d'exploitation</b>	<b>43 477,69</b>	<b>45 500,00</b>	<b>48 626,22</b>
<b>Total des charges</b>	<b>366 621,19</b>	<b>385 427,00</b>	<b>315 755,86</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 (suite)

	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2022 CHF
<b>PRODUITS</b>			
Contributions SCSP/base	330 067,00	330 067,00	317 000,00
Contributions SCSP/Socle 2	0,00	20 000,00	0,00
Contributions communales	600,00	0,00	0,00
Contributions d'autres institutions	350,00	0,00	825,00
Contributions Loterie Romande	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Collecte Fundraising/Crowdfunding	670,00	0,00	0,00
Cotisations des membres	11 100,00	10 000,00	10 515,00
Formations & initiations	4 320,00	2 240,00	2 200,00
Prestations associatives	1 089,65	0,00	344,90
Autres produits de prestations	618,20	0,00	338,25
<b>Total des produits</b>	<b>366 814,85</b>	<b>380 307,00</b>	<b>349 223,15</b>
<b>RECAPITULATION</b>			
<b>Total des charges</b>	<b>366 621,19</b>	<b>385 427,00</b>	<b>315 755,86</b>
<b>Total des produits</b>	<b>366 814,85</b>	<b>380 307,00</b>	<b>349 223,15</b>
	<b>193,66</b>	<b>-5 120,00</b>	<b>33 467,29</b>
Produits exceptionnels	11 932,45	0,00	0,00
Dissolutions de réserves	23 727,20	9 120,00	0,00
Attributions aux réserves	-16 900,00	0,00	0,00
Attribution à la réserve "Activité Transport"	-7 000,00	0,00	-30 000,00
<b>Excédent de produits (- charges)</b>	<b>11 953,31</b>	<b>4 000,00</b>	<b>3 467,29</b>